

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNE DE LODÈVE

DÉCISION

numéro MLDC_250320_033

portant sur

ATTRIBUTION DU LOT N°8 PEINTURE DU MARCHÉ POUR LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DU SPORT DANS LE CADRE DE LA RÉNOVATION DU COMPLEXE BEAUMONT

Le Maire de la Commune de Lodève,

VU le Code de la commande publique, et en particulier l'article R2122-2 spécifiant que l'acheteur peut passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables lorsque, aucune candidature ou aucune offre n'a été déposée dans les délais prescrits,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4°,

VU la délibération n°MLCM_200710_02 du Conseil municipal du 10 juillet 2020 par laquelle le Conseil municipal délègue au Maire la prise de décision prévue à l'article susvisé,

VU la décision n°MLDC_250121_001 du 21 janvier 2025 qui classe infructueux, pour absence d'offre, le lot n°8 du marché pour la construction de la Maison du sport dans le cadre de la rénovation du complexe Beaumont, suite à l'avis d'appel public à concurrence publié le 9 juillet 2024,

VU l'avis d'appel public à concurrence transmis à cinq sociétés le 27 janvier 2025,

CONSIDÉRANT l'offre remise à la collectivité dans le cadre de cette procédure,

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des offres,

DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : D'attribuer le lot n°8 peinture pour le marché de travaux pour la construction de la Maison du sport dans le cadre de la rénovation du complexe Beaumont à Lodève, à la Société À Responsabilité Limitée (SARL) Socamo, sachant que les prestations de l'offre de base seront rémunérées par application du prix global et forfaitaire de douze-mille-six-cent-quatre-vingt-quatorze euros Hors Taxes (12 694,00 € HT) soit quinze-mille-deux-cent-trente-deux euros quatre-vingt centimes Toutes Taxes Comprises (15 232,80 € TTC),

- **ARTICLE 2** : De préciser que les droits et les obligations de chacune des parties sont définis dans l'acte d'engagement du lot n°8 du marché de travaux pour la construction de la maison du sport dans le cadre de la rénovation du complexe Beaumont, à Lodève, annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 3** : D'imputer la dépense correspondante au budget principal, chapitre 21, article 2138, Autorisation de Programme et Crédit de Paiement (APCP) n°23 et n°232 au Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI),

- **ARTICLE 4** : De dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-213401425-20250320-lmc117083-AR-1-

1
Date de télétransmission : 20/03/25

Date de publication : 26/03/2025

Date de notification aux tiers :

Moyen de notifications aux tiers :

Fait à Lodève, le vingt mars deux mille vingt-cinq,

Le Maire
Gaëlle LEVEQUE



Je certifie, sous ma responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la notification : le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

**Construction de la maison du sport dans le cadre de
la rénovation du complexe Beaumont, à Lodève
Lot n° 08 : Peinture**

APRES NEGOCIATION

Cadre réservé à l'acheteur

CONTRAT N°

NOTIFIE LE

..... / /

MAIRIE DE LODEVE
Place de l'Hotel de ville
34700 LODEVE

L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

	Objet	Construction de la maison du sport dans le cadre de la rénovation du complexe Beaumont, à Lodève
	Mode de passation	Procédure adaptée ouverte
	Type de contrat	Marché public
	Prix	Prix global forfaitaire
	Variantes	Sans
	PSE	Sans
	Avance	Avec
	Clause sociale	Sans
	Clauses environnementales	Sans

SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur	4
2 - Identification du co-contractant	4
3 - Dispositions générales	6
3.1 - Objet	6
3.2 - Mode de passation	6
3.3 - Forme de contrat	6
4 - Prix	6
5 - Durée et Délais d'exécution	6
6 - Paiement	6
7 - Nomenclature(s)	7
8 - Signature	8
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS	10

1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : MAIRIE DE LODEVE

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :
Madame Gaëlle LEVEQUE

Ordonnateur : Madame Gaëlle LEVEQUE

Comptable assignataire des paiements : Monsieur Pierre HOUVENAGHEL

Maître d'œuvre : Christian PIRO/Marc CUSY/BM INGENIERIE

(Sous réserve de changement ultérieur par décision du maître de l'ouvrage)

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Travaux et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	FARGES Michel
Agissant en qualité de	Gérant

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

engage la société SOCAMO SARL sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	SOCAMO SARL
Adresse	PA Charles Martel – 354 rue Gustave Courbet 34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE

Courriel	secretariat@socamo.fr	
Numéro de téléphone	04 67 85 39 72	
Numéro de SIRET	469 801 013 00050	
Code APE	4333Z	
Numéro de TVA intracommunautaire	FR35469801013	

Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement ', sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :
Construction de la maison du sport dans le cadre de la rénovation du complexe Beaumont, à Lodève

Réhabilitation d'un bâtiment existant pour en faire un espace de convivialité pour les clubs sportifs et construction d'un bâtiment neuf pour accueillir des bureaux pour les associations sportives et des locaux techniques pour le service des sports

Les prestations définies au CCAP sont réparties en 10 lots.

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

3.3 - Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

4 - Prix

Les prestations du lot concerné par cet acte d'engagement seront rémunérées par application du prix global forfaitaire suivant :

pour la solution de base :

Montant HT	:	12 694,00	Euros
TVA (taux de 20%)	:	2 538,80	Euros
Montant TTC	:	15 232,80	Euros
Soit en toutes lettres	:	QUINZE MILLE DEUX CENT TRENTE DEUX €UROS QUATRE VINGT CTS.---	

5 - Durée et Délais d'exécution

Le délai d'exécution est défini(e) au CCAP et ne peut en aucun cas être modifié(e).

6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	SARL SOCAMO	
Prestations concernées	LOT 08- Peinture	
Domiciliation	SG MONTPELLIER COMEDIE (01421)	
Code banque	30002	
Code guichet	01421	

N° de compte	00020877472	
Clé RIB	70	
IBAN	FR76 3000 3014 2100 0208 7747 270	
BIC	SOGEFRPP	

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota :Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

7 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
45210000-2	Travaux de construction de bâtiments

(1) Cocher la case correspondant à votre situation

Code principal	Description
44810000-1	Peintures

8 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A Villeneuve Lès Maguelone,
Le 27 février 2025

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement ¹



ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Le montant global de l'offre acceptée par le pouvoir adjudicateur est porté à :

Montant HT : Euros
TVA (taux de%) : Euros
Montant TTC : Euros
Soit en toutes lettres :

La présente offre est acceptée

A
Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du

(1) Mention facultative dans le cas d'un dépôt signé électroniquement

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

- La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....
 - La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.....
.....
 - La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.....
.....
 - La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....
- et devant être exécutée par : en qualité de :
- membre d'un groupement d'entreprise
 - sous-traitant

A
Le

Signature ¹

(1) Date et signature originales

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			